

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SPFRQ

**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORÊTIERS DE LA RÉGION
DE QUÉBEC**

QUI L'AURAIT CRU ?

Nous venons d'achever une année exceptionnelle à différents niveaux et vous pouvez être fier de la solidité de votre organisation !

Malgré cette période caractérisée par des mesures sanitaires extrêmes, nous avons pu poursuivre nos activités de production essentielles pour l'approvisionnement de l'industrie de la transformation du bois. Les administrateurs et les employés ont maintenu la défense de vos intérêts activement avec de nouveaux outils mis à leur disposition.

La reconnaissance de nos activités essentielles

La fermeture des activités non essentielles au printemps dernier pour freiner la propagation du virus de la COVID-19 aura permis de faire reconnaître à tout le Québec que l'industrie manufacturière de la transformation du bois ainsi que l'ensemble de sa filière d'approvisionnement sont essentielles. Dès le début de la pandémie, les citoyens ont compris que les masques de protection N95 et les cartons d'emballage étaient produits à partir du bois. Plus tard dans l'année, l'accroissement de la demande pour le bois d'œuvre a encore rappelé au public que le bois est une matière première essentielle.

Une augmentation des ventes de bois

Les ventes de bois provenant des propriétaires forestiers de la région de Québec ont augmenté globalement de 17 % par rapport à l'année dernière. Cette augmentation se résume par catégorie en une diminution de 28 % dans le bois destiné aux pâtes et papiers, une augmentation de 61 % pour le bois destiné au marché des panneaux et autres produits et une augmentation de 23 % pour le bois de sciage et déroulage.

Une réorganisation du travail réussie

La pandémie a chamboulé les habitudes de travail des administrateurs et employés de toutes sortes de façons. Il a été déstabilisant au départ de ne plus communiquer en présence et d'utiliser de nouveaux moyens technologiques.

Le télétravail et les rencontres virtuelles ont permis de réduire significativement le temps consacré au déplacement. Ce nouvel environnement virtuel persistera partiellement dans l'organisation du travail de votre Syndicat qui couvre un très grand territoire.

Le report de nos AGA

Nous n'avons pu tenir les assemblées générales annuelles en 2020 vu l'interdiction des rassemblements annoncée par le Gouvernement du Québec. Une demande d'exemption a été déposée auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec à cet effet. Nous n'étions pas la seule région dans cette situation et la Régie a accepté les demandes d'exemption en exigeant de tenir les assemblées générales suivant la levée de l'état d'urgence sanitaire.

Vous comprendrez qu'au moment d'écrire ces lignes, l'état d'urgence n'est toujours pas levé et les prochaines assemblées de producteurs seront en mode virtuel.

La fin des audiences publiques sur la terminaison de l'entente-cadre

On se souvient que, vers la fin de l'année 2018, le Syndicat a reçu une « mise en cause forcée » dans le litige qui oppose le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec à la compagnie Domtar, au CIFQ et à une Association d'entrepreneurs du Sud du Québec. Nous avons été contraints de participer à ces audiences concernant l'entente-cadre signée en 1993 avec les scieurs par trois Syndicats, dont le nôtre. Les audiences amorcées en 2018 se sont terminées en octobre 2020. Par la suite, les parties devront déposer leur plaidoirie écrite au début l'année 2021 afin que la Régie prenne une décision éclairée à l'été.

La décision de la Régie aura des conséquences directes sur la négociation que nous avons entreprise avec les scieurs. À cet effet, nous avons plusieurs conventions signées avec des scieries, nous remercions d'ailleurs ces excellents partenaires.

Merci de votre soutien

En terminant, les pages suivantes vous informeront en détail sur les nombreux dossiers auxquels nous avons consacré nos énergies en 2020. N'hésitez pas à questionner nos employés, ils se feront un plaisir de répondre à vos demandes d'informations supplémentaires.

Merci à mes collègues du conseil d'administration pour leur dévouement et pour leur disponibilité. Surtout, merci à tous ces membres qui nous soutiennent et comptent sur nous pour défendre leurs intérêts. Il est important de sentir votre support qui nous pousse à travailler plus fort et à persévérer.

Gaétan Boudreault, Président

CE QU'EST LE SPFRQ

Un syndicat professionnel

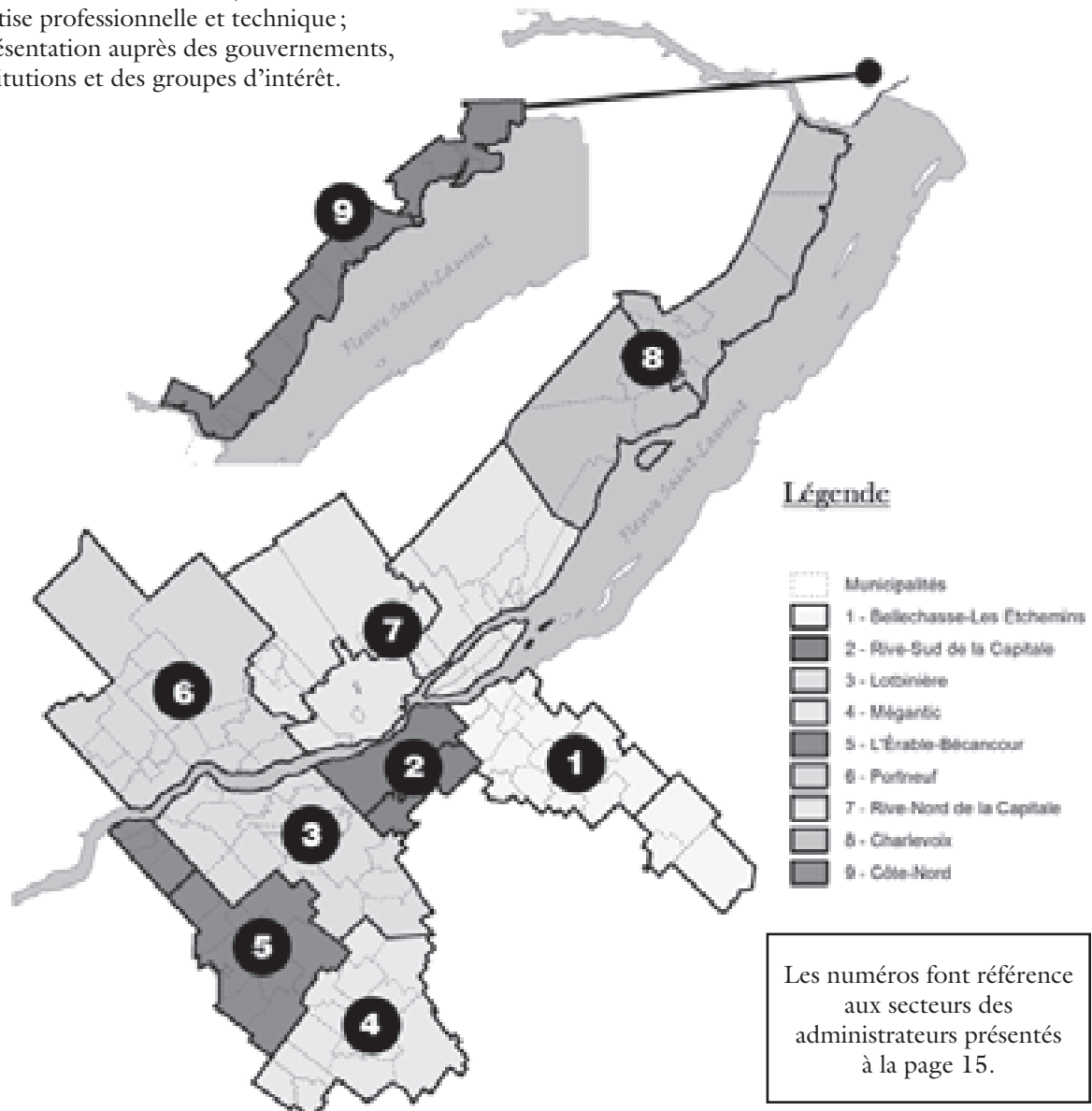
Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) est un syndicat professionnel qui regroupe 1413 propriétaires de forêts privées adhérents. Le SPFRQ est actif sur un vaste territoire situé de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent qui compte environ 14600 propriétaires de boisés. La ville de Québec est située au centre de ce territoire. On y retrouve le siège social du SPFRQ, au 5185, rue Rideau, Québec, G2E 5S2.

Les principaux champs d'activité du SPFRQ sont :

- La mise en marché collective ;
- L'information et la formation ;
- L'expertise professionnelle et technique ;
- La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt.

Plusieurs de ces activités sont menées en collaboration avec d'autres syndicats régionaux de producteurs de bois et avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), dont le Syndicat est un affilié. Le SPFRQ et la FPFQ sont aussi affiliés aux structures de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

**Visitez le site Web du Syndicat
au www.spfrq.qc.ca**



Un gestionnaire de plan conjoint

Le SPFRQ est le gestionnaire désigné du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. C'est à ce titre qu'il concentre une grande partie de ses activités dans la mise en marché. Il assume des responsabilités et exerce des pouvoirs prévus à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Comme souhaité par les producteurs de bois, ces pouvoirs varient selon les marchés.

Le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique

Pour le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique, le Syndicat agit en tant qu'agent exclusif de vente et de négociation comme le permet la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. À ce titre, le Syndicat négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs, gère l'accès des producteurs aux marchés en ajustant l'offre à la demande (contingentement), organise la production et le transport du bois, gère les inventaires de bois produit, assure le suivi de la qualité et effectue le paiement aux producteurs ainsi qu'aux transporteurs. Le Syndicat est le seul à pouvoir exercer ces activités.

Le bois pour le sciage et le déroulage

Pour le bois destiné au sciage et au déroulage, le Syndicat joue un rôle différent, axé sur la circulation de l'information. Il conseille les producteurs sur les marchés et le mesurage, entretient des relations avec les acheteurs pour bien faire connaître leurs besoins, publie les offres des acheteurs en matière de prix et de conditions d'achat (volume, dimensions, qualité), surveille les paiements des acheteurs et effectue le paiement des bois aux producteurs et, dans certains cas, aux transporteurs.

La gouvernance du SPFRQ

Le Syndicat est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres. Ils sont élus par les membres du Syndicat présents lors d'assemblées de secteurs. Le mandat des administrateurs est de trois ans. Le tiers des neuf postes d'administrateurs est renouvelé chaque année.

Le conseil d'administration est responsable de l'orientation et de la gestion du Syndicat. Il procède aux élections du président ainsi que des deux vice-présidents et soumet un rapport financier et d'activité à l'assemblée générale annuelle du Syndicat et à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint. Ces deux assemblées générales annuelles ont lieu le même jour, au cours du mois d'avril. Alors que tous les membres peuvent participer à la première, seuls les délégués élus lors des assemblées de secteurs peuvent participer à la seconde.

Au cours de l'année, il y a eu 10 séances du conseil d'administration, dont celle du 28 avril 2020 qui a permis de réélire le président et les deux vice-présidents. Les membres du conseil d'administration ont accueilli un nouvel administrateur, M. Pierre Bertrand pour le secteur Rive-Nord de la Capitale.

Le président et les deux vice-présidents forment le comité des finances. Ce comité a pour mandat de superviser les affaires administratives et financières du Syndicat et de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'est réuni à six reprises.

Du mouvement de personnel

Tout d'abord, M. Martin Bélanger, ingénieur forestier a été embauché à titre de conseiller à la mise en marché en février 2020. M. Bélanger possède une solide expérience en forêt privée, il a travaillé auparavant plus de 27 ans au Groupement forestier de Témiscouata, il saura donc contribuer au rayonnement du Syndicat.

Par la suite, M. Vincent Lévesque, ingénieur forestier a été embauché à titre de directeur général du Syndicat et secrétaire du Plan conjoint au mois de juillet. M. Lévesque a une bonne connaissance des intervenants de la forêt privée et du monde syndical. Il était auparavant directeur général et secrétaire au Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud. Il aura partagé son temps plus d'un mois avec M. Jacques J. Tremblay qui a pris sa retraite à la fin de l'été.

La reddition de compte à la RMAAQ

La Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche exige que chaque administrateur du Plan conjoint déclare annuellement à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le Plan qu'il administre. Tous les administrateurs ont rempli cette obligation et la RMAAQ a constaté qu'ils répondent tous aux exigences d'indépendance de ladite loi.

Le nouveau Règlement sur le contingentement des producteurs de bois de la région de Québec, adopté lors de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2018, a fait l'objet de nombreux échanges avec la RMAAQ. Le 5 décembre 2019, la RMAAQ a tenu une audience publique à Québec afin d'entendre le Syndicat sur le projet de règlement. Celui-ci a finalement été approuvé par la RMAAQ à la fin de l'année 2020, il entrera en vigueur pour l'émission des contingents 2021.

LES PROBLÈMES ET LES DÉFIS DE LA FORÊT PRIVÉE

Les propriétaires de forêts privées et les producteurs de bois font face à de nombreux problèmes et défis.

Les grands défis de la forêt privée

La mise en marché du bois : composer avec un secteur forestier qui vit de nombreux et rapides changements et qui voit se poursuivre la concentration des usines achetant en forêt privée; négocier avec ces acheteurs relativement peu nombreux, souvent dotés de positions dominantes dans le marché; faire face à la difficile concurrence de la forêt publique.

La mise en valeur des forêts et de leurs ressources : s'assurer d'un soutien gouvernemental pour la sylviculture et l'exploitation durable des forêts; former et informer les propriétaires pour leur permettre de faire une gestion active et éclairée de leurs forêts; s'assurer que des intervenants compétents accompagnent les propriétaires dans la gestion et l'exploitation durable de leurs forêts.

Les droits de la propriété : s'assurer d'un juste équilibre dans la prise en compte des intérêts de la collectivité et de ceux des propriétaires individuels; s'assurer que le fardeau des lois et des règlements n'impose pas aux propriétaires forestiers des contraintes déraisonnables; mieux faire connaître les forêts privées, leurs propriétaires et les défis qui les confrontent.

La fiscalité foncière et des revenus : revendiquer une fiscalité des revenus qui incite à la gestion active et à l'aménagement durable des forêts privées; revendiquer une fiscalité foncière qui valorise la production forestière et qui soit conséquente avec les revenus qu'elle génère.

Les défis du SPFRQ

La défense des intérêts de l'ensemble de propriétaires forestiers de la région de Québec est un important défi. Particulièrement lorsque le nombre d'intervenants en forêt privée ne cesse d'augmenter.

La défense des droits des propriétaires forestiers est un travail quotidien. Que ce soit pour la protection des milieux humides, du couvert forestier, des habitats fauniques, pour le passage d'un gazoduc, pour le respect de la limite de propriété, pour le passage de motoneiges, etc. Les forêts privées sont une des plus importantes richesses pour la société, mais elles ne sont pas reconnues à leurs justes valeurs. Les propriétaires de ces forêts doivent être soutenus pour tous ces services environnementaux rendus à la collectivité.

Le développement de marché pour le bois sans preneur est tout un défi pour le Syndicat. Principalement pour le bois résineux de plus faible qualité qui était destiné historiquement aux usines de pâtes et papiers. La baisse constante de la demande de papier et l'augmentation des sous-produits du sciage sur les marchés pour l'approvisionnement des usines de pâtes et papiers ont eu un impact direct sur la demande pour le bois rond des producteurs.

La négociation de nouvelles ententes avec les scieurs qui incluent les demandes des propriétaires forestiers sera aussi un défi important au cours de la prochaine année.

LES ACTIVITÉS EN 2020

La mise en marché

Les ventes pour l'année 2020 ont atteint 864 000 mètres cubes solides (m³s), une hausse marquée d'environ 17 % par rapport au volume de l'année dernière. Les mesures sanitaires dues à la pandémie ont laissé du temps aux bricoleurs d'occasion de réaliser leurs projets de rénovations. Les mises en chantier ont également connu un essor considérable, ce qui a fortement augmenté la demande en matériaux de construction.

La fermeture des scieries en début de pandémie a créé une rareté sur les marchés qui n'a pu être comblée à ce jour. Les prix du bois scié atteignent des sommets inespérés, plus de 1 200 \$/MPMP. Certaines usines ont augmenté leur prix d'achat de bois rond, mais l'écart entre le prix offert aux producteurs versus les prix sur les marchés du bois de sciage s'est creusé énormément en cours d'année. Malgré cette différence de prix, les producteurs ont vendu énormément de bois de sciage, 723 300 m³s, soit 23 % de plus que l'année dernière.

Le marché du panneau étant lié au domaine de la construction connaît, lui aussi, une demande en forte progression. Les ventes vers ce marché se sont accrues de 61 % pour atteindre 58 400 m³s.

Par contre, le marché de la pâte continue de régresser, le Syndicat a livré 82 300 m³s, soit, 28 % de moins qu'en 2019. La pandémie a contribué à la diminution des besoins en papier d'impression de façon substantielle surtout parce que les médias électroniques ont été mis de l'avant dans tous les domaines d'activités incluant le télétravail et les médias de l'information.

TABLEAU 1

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS EN 2020

	\$	%
Montant total reçu des usines	44 421 245	100,0 %
Montant net remis aux producteurs	40 479 081	91,1 %
Montant remis aux transporteurs ⁽¹⁾	2 741 335	6,2 %
Prélevés « mise en marché et administration »	1 030 333	2,3 %
Prélevés « Fonds forestier »	187 966	0,4 %

⁽¹⁾ Ce montant exclut tous les montants versés directement aux transporteurs par les usines de sciage et de déroulage

L'explosion à l'usine de Pixel à Jay dans le Maine au printemps dernier, a privé les producteurs d'un marché très intéressant. Les volumes destinés à cette usine ont été redirigés en partie vers l'usine de SAPPI à Hinckley (Maine). La faiblesse des prix offerts a limité les livraisons vers cette destination, ce qui a impacté à la baisse la mise en marché du bois à pâte.

L'ensemble des ventes a dépassé 44,4 millions de dollars en 2020. Le tableau 1 présente la répartition des revenus de vente aux usines au cours de l'année.

Le développement et la surveillance des marchés

En plus de ses activités dans les marchés existants, le Syndicat s'occupe activement du développement de nouveaux marchés. En cours d'année, le Syndicat a poursuivi ses démarches auprès de promoteurs et acheteurs actifs afin de les informer du volume disponible des différents bois sur le territoire.

Le marché des billes résineuses de petits diamètres est désespérément rare et il est difficile de trouver preneur pour cette fibre alors que les résidus des usines de sciage inondent les marchés actuellement.

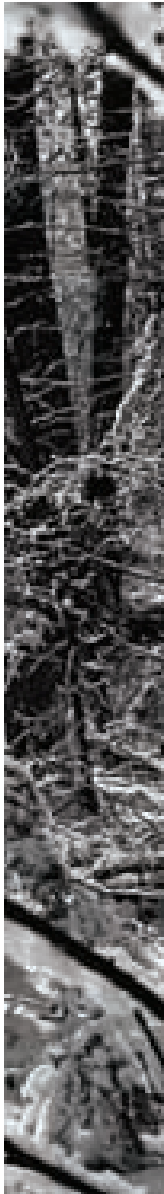
Le marché de la biomasse forestière avec CGFA Énergie Inc. a permis d'écouler un certain volume de bois de faible dimension (175 voyages). Les livraisons pour compléter ce contrat reprendront au printemps 2021.

Le Syndicat a collaboré avec les villes de Lévis et Québec pour la mise en marché des bois de frêne récoltés dans le cadre de leur plan de gestion de l'épidémie de l'agrile du frêne.

Le Syndicat a de plus répondu à plusieurs consultations du MFFP pour déterminer si celui-ci doit accorder des volumes ponctuels disponibles en forêt publique. En collaboration avec la FPFQ, le Syndicat suit également de près les ventes de bois des forêts publiques effectuées par le Bureau de mise en marché des bois. Ce bureau vend aux enchères une partie du bois de la forêt publique.

Le secteur du sciage et du déroulage

- En novembre dernier, le Département du Commerce des États-Unis a décidé de baisser les tarifs douaniers sur le bois d'œuvre canadien de 20 à 9 %;



- Les prix du bois de sciage ont atteint des sommets inédits et une moyenne annuelle de 750 \$/MPMP ;
- Le Syndicat a préparé de nouvelles ententes pour deux usines de sciage ;
- Les audiences à la RMAAQ visant à officialiser la fin de l'entente-cadre avec le CIFQ se sont poursuivies au cours de l'année. Le Syndicat prévoit une décision positive afin de poursuivre ses efforts pour signer de nouvelles ententes avec les usines de sciage.

Le secteur des pâtes et papiers

Domtar (Windsor)

- Le contrat 2017-2018 conclu avec Domtar s'est terminé le 1^{er} août 2020 ;
- Un nouveau contrat a été signé pour le feuillu dur et le peuplier. Cette entente doit se terminer en avril 2022 ;
- L'usine éprouve des difficultés à prendre sa vitesse de croisière, ce qui s'est reflété par l'arrêt des livraisons à de nombreuses reprises ;
- La compagnie ne souhaite pas, pour l'instant, signer une entente pour le résineux, elle doit évaluer ses besoins.

Usines américaines

- La cour de transfert de Sainte-Justine en Beauce, propriété de E. J. Carrier, a été très peu utilisée pour la livraison de bois destiné à l'usine de Sappi Fine Paper. Ce marché était réservé aux producteurs de la région de Bellechasse. Les livraisons directes à Hinckley, Maine étaient préconisées.
- Une entente fut convenue avec Bois Carthage pour la livraison de feuillus durs et de peupliers mélangés destinés aux usines de Sappi Fine Paper et de Tafisa.

Cette cour de transfert est à Saint-Zacharie dans la MRC des Etchemins.

Le secteur des panneaux OSB

Produits Forestiers Arbec (Shawinigan)

- L'entente de deux ans conclue avec cette usine poursuit son cours jusqu'au 31 mars 2021. L'usine a accordé des volumes supplémentaires aux mêmes conditions.
- Une nouvelle entente sera à négocier prochainement.

Norbord (Chambord)

- La compagnie Norbord a été achetée par la compagnie West Fraser Timber. Cette dernière veut relancer l'usine de Chambord au printemps 2021.

TABLEAU 2

NOMBRE D'USINES PAR CATÉGORIES DE TRANSFORMATION

TYPE D'USINE	2005	2019	2020
Pâtes et papiers	4	8	6
Panneaux et autres	6	7	5
Sciage et déroulage	74	51	50
Total	84	66	61

Le nombre d'usines est en fonction des points de livraisons et ne tient pas compte que celles-ci puissent être détenues par une même entité. Notons qu'en 2020, on dénombre trois cours de transfert (quatre en 2019) et trois usines de transformations de pâtes et papiers.



TABLEAU 3

Voici par ordre d'importance, les vingt principaux acheteurs de bois sur le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

LES 20 PRINCIPAUX ACHETEURS DE BOIS EN 2020

RANG	COMPAGNIE	LOCALISATION	CATÉGORIE
1	Clermond Hamel	Saint-Éphrem	Sciage résineux
2	Scierie Dion et Fils	Saint-Raymond	Sciage feuillu et résineux
3	Groupe Lebel inc. St-Hilarion	Saint-Hilarion	Sciage résineux
4	Scierie Alexandre Lemay & Fils	Sainte-Marie	Sciage résineux
5	Bois Daaquam	Saint-Just-de-Bretenières	Sciage résineux
6	Domtar	Windsor	Pâte feuillue (8 pieds) ⁽¹⁾
7	Produits Forestiers Arbec	Saint-Georges-de-Champlain	Pâte feuillue (8 pieds) ⁽²⁾
8	Carrier & Bégin	Saint-Honoré	Sciage résineux
9	Bois Daaquam – Div. St-Pamphile	Saint-Pamphile	Sciage résineux
10	Boisaco	Sacré-Coeur	Sciage résineux
11	Bois Carthage inc.	Saint-Zacharie	Pâte feuillue ⁽¹⁾
12	Blanchette & Blanchette	Saint-Gérard (Weedon)	Sciage résineux
13	Produits Forestiers Résolu	Baie-Comeau	Sciage résineux
14	Charbon de Bois Feuille d'Érable	Sainte-Christine-d'Auvergne	Pâte feuillue (8 pi et plus) ⁽³⁾
15	E.J. Carrier inc.	États-Unis	Pâte feuillue ⁽¹⁾
16	Mobilier Rustique inc.	Saint-Martin	Sciage résineux
17	Bersaco inc.	Les Bergeronnes	Sciage feuillu
18	Scierie P.S.E. inc	Saint-Ubalde	Sciage résineux
19	Groupe Crête Chertsey inc.	Chertsey	Sciage résineux
20	Matériaux Blanchet inc.	Saint-Pamphile	Sciage résineux

⁽¹⁾ Marché des pâtes et papiers

⁽²⁾ Marché des panneaux OSB

⁽³⁾ Marché du charbon de bois

Les autres secteurs

Charbon de Bois Feuille d'Érable inc.
(Sainte-Christine-d'Auvergne)

- Les livraisons ont été légèrement inférieures aux projections;

- La compagnie a renouvelé le contrat pour 2021 aux mêmes conditions;
- Elle souhaite acheter davantage de bois de 4 pieds, et offre un prix supérieur pour les bois de cette dimension;
- Ce marché est réservé aux producteurs du secteur de Portneuf.

TABLEAU 4

PRIX NETS AU CHEMIN DU PRODUCTEUR 2019-2020

En dollar (marchés contingentés)

ESSENCE	UTILISATION	UNITÉ DE MESURE	PRIX NET : FINAL		PROVISoire 2021
			2019	2020	
Sapin-épinettes ⁽¹⁾	Pâtes	m ³ app.	28,15	-----	-----
Pruche ⁽¹⁾	Pâtes	m ³ app.	21,99	-----	-----
Pins-mélèze 8 pieds	Panneaux	m ³ sol.	30,47 ⁽³⁾	30,01 ⁽³⁾	29,62 ⁽¹⁾
Pruche et mélèze 8 pieds ⁽⁴⁾	Pâtes	t.m.a.	56,11	54,60	54,00
Feuillus mélangés 4 pieds ⁽²⁾	Charbon	m3 app.	27,84	35,73	34,64
Feuillus mélangés 8 pieds et plus ⁽²⁾	Charbon	t.m.v.	40,49	39,12	39,12
Feuillus mélangés 8 pieds ⁽¹⁾	Pâtes	t.m.a.	68,38	66,77 ⁽⁷⁾	-----
Feuillus mélangés multilongueur ⁽¹⁾	Pâtes	t.m.a.	-----	68,00 ⁽⁶⁾	68,00 ⁽⁶⁾
Tremble 8 pieds ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	34,98 ⁽⁵⁾	36,58 ⁽⁵⁾	33,61 ⁽⁵⁾
Tremble 8 pieds ⁽¹⁾	Pâtes	t.m.a.	64,78	65,40 ⁽⁷⁾	-----
Tremble multi longueur ⁽¹⁾	Pâtes	t.m.a.	-----	63,00 ⁽⁶⁾	63,00 ⁽⁶⁾
Tremble tiges ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	31,98 ⁽⁵⁾	33,58 ⁽⁵⁾	30,61 ⁽⁵⁾

⁽¹⁾ Sauf Charlevoix et Côte-Nord

⁽²⁾ Portneuf (Seulement)

⁽³⁾ Sauf Côte-Nord

⁽⁴⁾ Lotbinière-Mégantic (Seulement)

⁽⁵⁾ 1\$ de moins du m³sol. pour la région de Charlevoix

⁽⁶⁾ 2\$ de plus par t.m.a. pour la région de Lotbinière-Mégantic

⁽⁷⁾ Pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet

m³ app. = mètre cube apparent

m³ sol. = mètre cube solide

t.m.a. = tonne métrique anhydre (sèche)

t.m.v. = tonne métrique verte

TABLEAU 5

LIVRAISONS DE BOIS PAR SECTEURS ET PAR MARCHÉS 2019-2020

En m³ solide, toutes essences incluses

SECTEUR	Sciage et déroulage		Pâtes et papiers		Panneaux et autres		Total	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Bellechasse - Les Etchemins	112 100	100 700	24 300	15 300	800	3 400	137 200	119 400
Rive-Sud de la Capitale	6 500	8 400	1 900	2 400	400	1 700	8 800	12 500
Lotbinière	59 900	88 100	15 200	9 400	3 700	8 100	78 800	105 600
Mégantic	84 600	90 100	12 800	9 300	1 400	1 500	98 800	100 900
L'Érable - Bécancour	66 300	104 600	14 300	14 300	6 600	6 200	87 200	125 100
Portneuf	56 400	72 900	5 400	8 700	13 500	24 200	75 300	105 800
Rive-Nord de la Capitale	108 700	172 100	20 100	18 100	2 000	2 400	130 800	192 600
Charlevoix	49 600	41 300	20 500	4 800	7 900	10 900	78 000	57 000
Côte-Nord	44 000	45 100					44 000	45 100
Total	588 100	723 300	114 500	82 300	36 300	58 400	738 900	864 000

Transfobec (Mauricie)

- L'entente était convenue jusqu'en novembre 2020 pour la livraison de résineux qualité pâte destinés à la fabrication de paillis et/ou copeaux ;
- La compagnie a éprouvé plusieurs difficultés, il y a eu peu de livraisons vers cette usine ;
- Ce marché est réservé seulement aux producteurs de Portneuf.

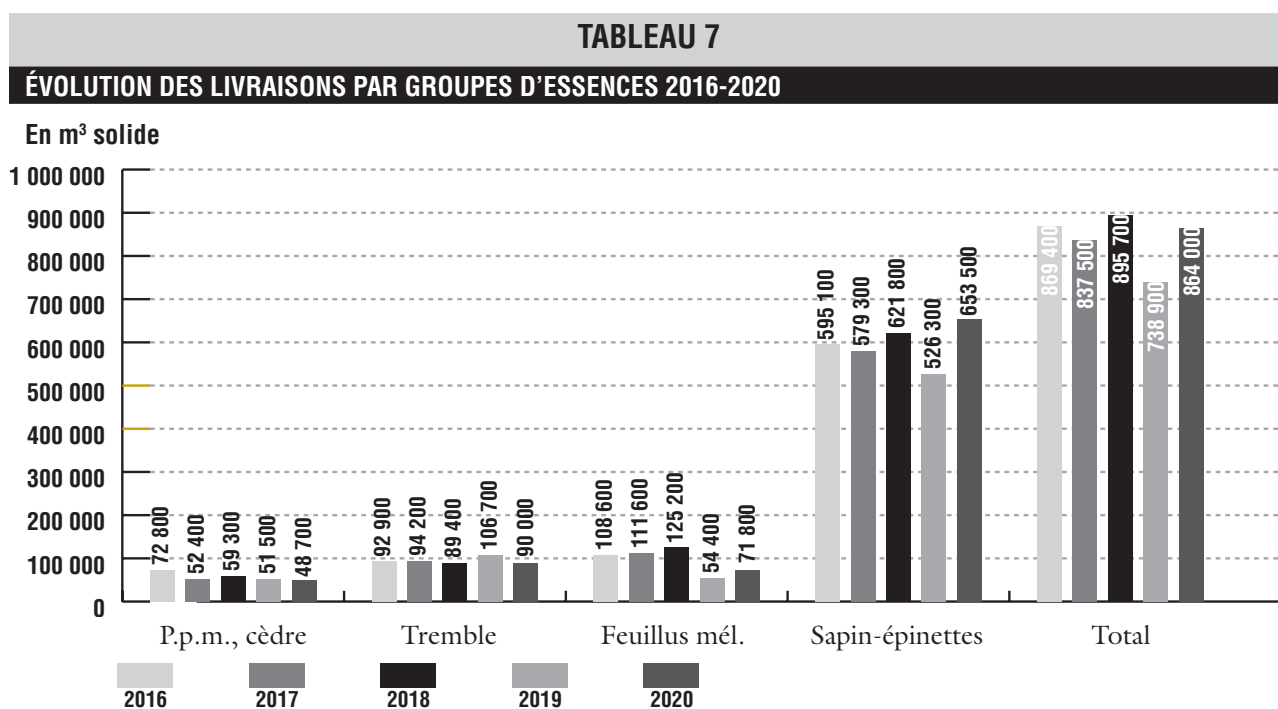
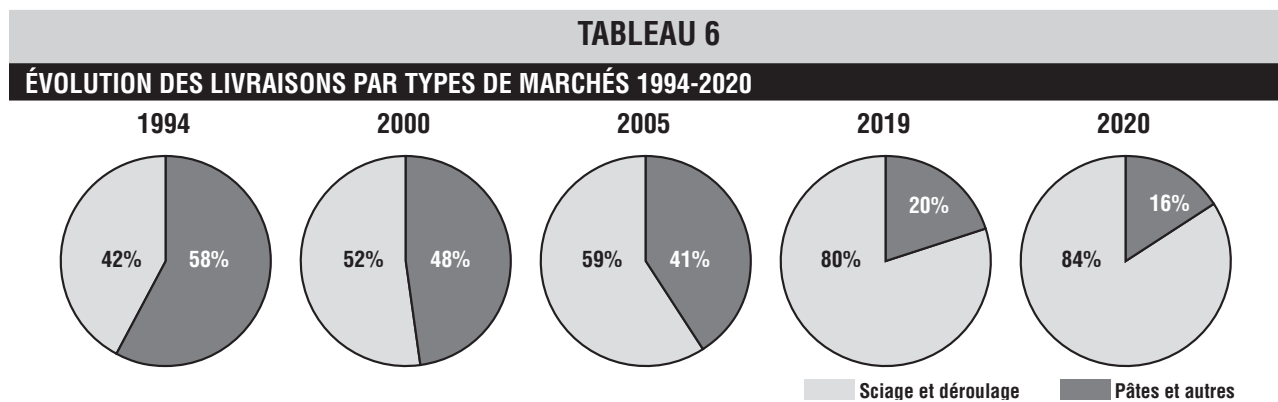
Le transport

Le SPFRQ a la responsabilité d'organiser et de gérer le transport des bois à pâte. Il a pour interlocuteur l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec (ATBRQ).

En décembre 2019, l'ATBRQ a annoncé au Syndicat son intention de renégocier une nouvelle entente en 2020. Un comité de négociation a été mis sur pied et deux rencontres de négociation avec l'ATBRQ ont eu lieu.

Le Syndicat a accredité de façon permanente deux transporteurs. Un pour la région de Portneuf et un autre pour Québec-Montmorency et Charlevoix. Le transport étant décloisonné, les transporteurs peuvent offrir leurs services dans toutes les régions.

Deux accreditations temporaires furent nécessaires afin de combler les besoins de livraisons de bois à pâte.





SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

L'information et la formation

Le journal *L'Information du forestier*

Bien informer les producteurs sur l'évolution des marchés est une priorité du SPFRQ et le journal est un important outil pour y parvenir. Celui-ci a été publié à quatre reprises. Les publications ont été postées à tous les propriétaires inscrits sur la liste du Syndicat (environ 13 500 exemplaires). En raison de la pandémie et du confinement des entreprises, l'édition du printemps (Avril 2020) n'a pu être imprimée et envoyée par la poste, mais a quand même été publiée sur le site Web du Syndicat et partagée par les médias électroniques.

L'infolettre électronique *Info Forestier*

L'infolettre électronique publiée par le Syndicat s'adresse à tous les propriétaires et producteurs forestiers. Elle permet de transmettre rapidement et efficacement de l'information sur l'actualité forestière ainsi que sur les activités du Syndicat. Celle-ci a pris tout son sens lors du confinement, les moyens électroniques sont de plus en plus utilisés. Dix *Info Forestier* ont été envoyées au cours de l'année.

Le site Web et la page Facebook



Utilisant la même plateforme Web que celle de la FPFQ, le site Web du Syndicat est continuellement bonifié. www.spfrq.qc.ca

La page Facebook du Syndicat est un moyen rapide et simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de la région. Tapez @spfrq dans le moteur de recherche sur le Web afin de vous brancher, d'aimer et suivre le Syndicat comme plus de 450 abonnés!

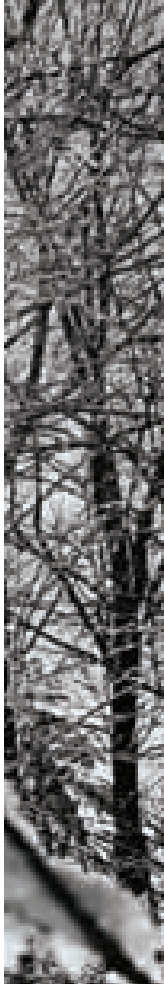
Les rencontres avec les propriétaires

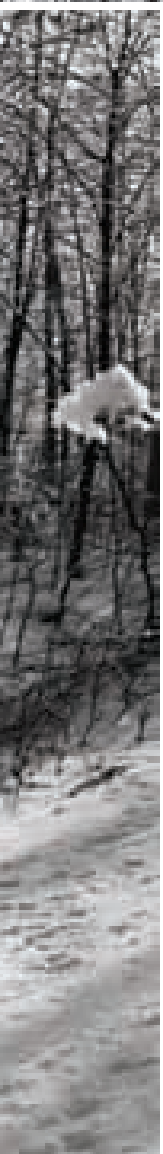
Le Syndicat organise annuellement deux séries de rencontres avec les propriétaires et les producteurs pour les consulter, les informer, leur permettre de choisir leurs dirigeants ainsi que de participer aux orientations du Syndicat et du Plan conjoint.

Six assemblées de secteurs se sont déroulées à l'hiver 2020. On y a procédé à la nomination des délégués et à l'élection des administrateurs. Près

de 170 propriétaires forestiers ont été informés sur la situation dans les marchés, la négociation de nouvelles ententes avec les scieurs, ainsi que la vision d'avenir dans la commercialisation des bois.

La rencontre des propriétaires forestiers en grand nombre dans une même salle n'étant toujours pas recommandée à l'automne, les six réunions traditionnelles de consultation et d'information ont été remplacées par une soirée-conférence en ligne. Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, en collaboration avec le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec, ont diffusé une vidéoconférence sur l'évaluation foncière le mercredi 25 novembre. Il y a eu près de 170 participants, dont plus de 50, provenant du territoire de la région de Québec. La vidéoconférence est disponible sur le compte You Tube du SPFSQ ainsi que sur le site Web du Syndicat.





été transmis aux délégués et sont disponibles sur le site Web du Syndicat.

L'information pour le grand public

Toujours en raison du contexte sanitaire, les événements habituels destinés au grand public ont été annulés. Cependant, il y a eu une multiplication des activités en ligne.

Les activités de transfert de connaissances

Seulement 25 participants ont suivi l'une ou l'autre des activités de transfert de connaissances organisées par le Syndicat en partenariat avec les agences de mise en valeur des forêts privées avant la période de confinement. Au total, trois activités ont été tenues dans le territoire du Syndicat en début d'année et plusieurs ont été annulées. Le tableau 8 donne les détails de celles-ci.

Le SPFRQ fait partie du *Collectif en formation agricole de la région de la Capitale-Nationale-Côte-Nord*. De concert avec des maisons d'enseignement, le collectif souhaite répondre davantage aux besoins des propriétaires forestiers. Les formations du Syndicat sont donc affichées sur le site de la formation agricole www.uplus.upa.qc.ca. Pour être informé régulièrement des formations disponibles, inscrivez-vous à l'infolettre ou suivez le Collectif sur Facebook.

La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt

Le SPFRQ est sollicité pour intervenir auprès d'une foule d'organismes publics et privés, dans des dossiers généraux ou spécifiques. Il le fait pour faire connaître et respecter les intérêts collectifs des propriétaires de forêts privées.

Les assemblées générales annuelles

Afin de se conformer aux mesures de santé publique et visant à limiter la propagation du virus de la COVID-19, la direction a décidé de reporter les Assemblées générales annuelles 2020 du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui devaient avoir lieu à la fin du mois d'avril.

Le rapport d'activité et le rapport financier pour l'année 2019 ont été réalisés et présentés aux membres du conseil d'administration et ceux-ci recommandent leur adoption lors des prochaines AGA. Ces documents ont

TABLEAU 8

ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN 2020

ACTIVITÉ	AGENCE				
	Appalaches	Bois-Francs	Chaudière	Côte-Nord	Québec 03
Abattage directionnel					
Affûtage de la scie à chaîne	2		1		
Éclaircies et jardinage					
Façonnage des bois					
Fiscalité forestière					
Total partiel	2		1		
Total général			3		

Les dossiers de la réglementation municipale, de la protection des milieux humides et hydriques, du financement des programmes de mise en valeur et de la stratégie provinciale de mobilisation de bois des forêts privées sont ceux pour lesquels le Syndicat a consacré le plus d'efforts, la plupart du temps à la demande ou en étroite collaboration avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ).

Des administrateurs et des employés du Syndicat ont aussi siégé à des structures comme les agences de mise en valeur des forêts privées, des organismes de gestion des bassins versants, des associations forestières régionales, des comités de travail sur les plans de développement de la zone agricole (PDZA) de plusieurs MRC ainsi que les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMH). Ils sont aussi régulièrement invités à participer à des exer-

cices de consultation et de concertation ou sollicités pour donner des avis et faire l'évaluation de différentes initiatives, règles, lois ou différents programmes susceptibles d'affecter les activités des propriétaires forestiers.

La mise en valeur

Les agences de mise en valeur

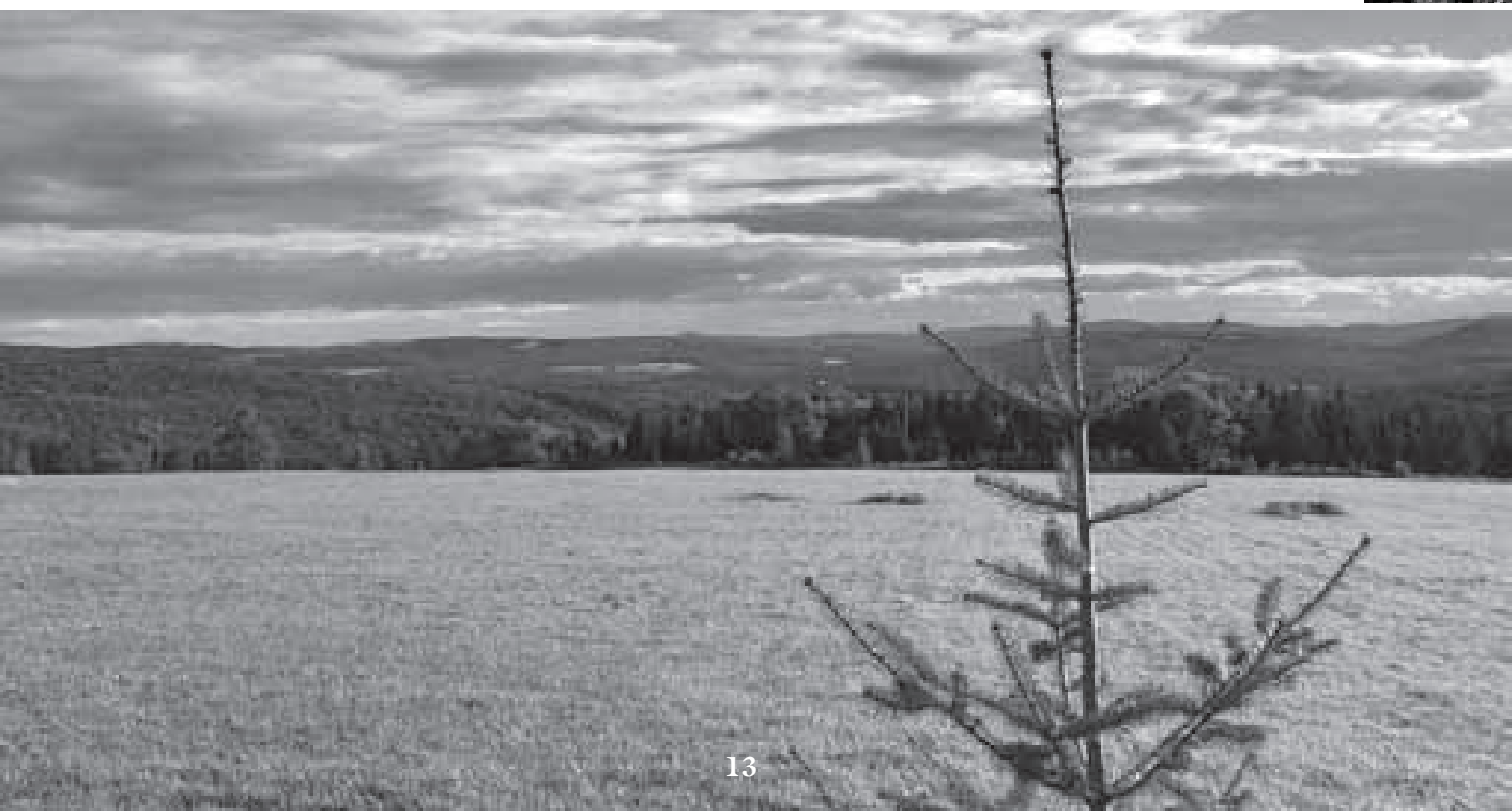
Six agences de mise en valeur des forêts privées sont présentes dans le territoire du SPFRQ. Elles sont responsables de la gestion de différents programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Le Syndicat compte des représentants qui siègent aux conseils d'administration de cinq des six agences. Le tableau 9 décrit les territoires de celles-ci ainsi que le ou les représentants dans chacune d'elles.

TABLEAU 9

AGENCES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES PRÉSENTES DANS LE TERRITOIRE DU SPFRQ

AGENCE	MRC OU VILLE CONCERNÉE	REPRÉSENTANT DU SPFRQ
Appalaches	Bellechasse, Les Etchemins, Lévis, L'Islet* et Montmagny*	M ^{me} Caroline Houde
Bois-Francis	Arthabaska*, Bécancour, Drummond*, L'Érable et Nicolet-Yamaska*	M ^{me} Caroline Houde
Chaudière	Les Appalaches, Beauce-Sartigan*, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Robert Cliche*	M ^{me} Caroline Houde
Côte-Nord	Toute la région administrative de la Côte-Nord (09)	M ^{me} Caroline Houde
Québec 03	Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et Québec	MM. Pierre Bertrand, Léo Gignac et Vincent Lévesque
Mauricie	La Tuque*, Les Chenaux*, Maskinongé*, Mékinac, Shawinigan* et Trois-Rivières*	Aucun

* Aucune des municipalités de cette MRC n'est située dans le territoire du SPFRQ.



LA RÉPARTITION DES PROPRIÉTAIRES, DES MEMBRES ET DES DÉLÉGUÉS

Chaque secteur est constitué de territoires compris à l'intérieur des limites des MRC, des villes, des municipalités, des paroisses et des villages suivants :

Secteur 1 Bellechasse - Les Etchemins

2 542 propriétaires
306 membres
25 délégués

- a) Le territoire de la MRC de Bellechasse, à l'exception des municipalités de Saint-Anselme, Saint-Henri et de Sainte-Claire ainsi que des paroisses de Saint-Malachie, de Saint-Nazaire-de-Dorchester et de Saint-Léon-de-Standon ;
b) Le territoire de la municipalité de Saint-Magloire ainsi que des paroisses de Saint-Camille-de-Lellis et de Sainte-Sabine dans la MRC des Etchemins.

Secteur 2 Rive-Sud de la Capitale

811 propriétaires
73 membres
8 délégués

- a) Le territoire de la ville de Lévis ;
b) Le territoire de la municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse ;
c) Le territoire de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Secteur 3 Lotbinière

2 182 propriétaires
236 membres
22 délégués

Le territoire de la MRC de Lotbinière.

Secteur 4 Mégantic

1 380 propriétaires
146 membres
14 délégués

Le territoire de la ville et des municipalités suivantes de la MRC des Appalaches : Thetford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton de Broughton).

Secteur 5 L'Érable - Bécancou

1 767 propriétaires
208 membres
18 délégués

- a) Le territoire de la MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville ;
b) Le territoire des municipalités de Sainte-Françoise, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Fortierville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancou.

Secteur 6 Portneuf

2 555 propriétaires
216 membres
26 délégués

- a) Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac ;
b) Le territoire de la MRC de Portneuf.

Secteur 7 Rive-Nord de la Capitale

1 299 propriétaires
82 membres
13 délégués

- a) Le territoire des villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette ;
b) Le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier ;
c) Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré ;
d) Le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Secteur 8 Charlevoix

1 611 propriétaires
110 membres
16 délégués

- a) Le territoire de la MRC de Charlevoix ;
b) Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

Secteur 9 Côte-Nord

452 propriétaires
36 membres
5 délégués

- a) Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord ;
b) Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout.

Nombre total de propriétaires : 14 599

Nombre total de membres : 1 413

Nombre total de délégués : 147

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Gaétan Boudreault
Président
Charlevoix, secteur 8
Administrateur
depuis 2006



Léo Gignac
1^{er} vice-président
Portneuf, secteur 6
Administrateur
depuis 1981



Michel Côté
2^e vice-président
Bellechasse-Les
Etchemins, secteur 1
Administrateur depuis
2013 et de 1992 à 2011



Denis Labonté
Rive-Sud de la Capitale,
secteur 2
Administrateur
depuis 2002



Réal Poirier
Lotbinière, secteur 3
Administrateur
depuis 1969



Jacques Nadeau
Mégantic, secteur 4
Administrateur
depuis 2008



**Simon-Étienne
Carbonneau**
L'Érable-Bécancour, sec-
teur 5, Administrateur
depuis 2018



Pierre Bertrand
Rive-Nord de la
Capitale, secteur 7
Administrateur
depuis 2020



Jean-Marie Bélisle
Côte-Nord, secteur 9
Administrateur
depuis 2019

Note : Cette
trame indique
qu'il y a une mise
en candidature
au poste
d'administrateur
dans ce secteur
en 2021.

LE PERSONNEL



**Vincent
Lévesque, ing.f. ⁽¹⁾**
Directeur général



Caroline Houde, ing.f.
Directrice adjointe
à la foresterie



Alain Lamontagne, CPA
Directeur adjoint
à l'administration



**Martin
Bélanger, ing.f.**
Conseiller
à la mise en marché



Thérèse Julien
Secrétaire
de service



Michel Paradis, tech.f.
Mesureur licencié et
transport de bois



Alexis Turmel
Paiement
des bois

⁽¹⁾ M. Lévesque
a remplacé
M. Jacques J.
Tremblay qui a
quitté ses fonctions
en juillet 2020.



La mission du Syndicat

Représenter et défendre les intérêts généraux et particuliers de l'ensemble des propriétaires de forêts privées.

Informers les propriétaires et contribuer à leur formation afin de les soutenir dans leurs pratiques courantes et d'en favoriser l'évolution.

Être, au nom des propriétaires de forêts privées, un interlocuteur représentatif et crédible pour leurs partenaires commerciaux, gouvernementaux, etc. :

- dans la mise en marché des ressources forestières;
- dans la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- concernant les droits de la propriété.

La vision du Syndicat

La forêt privée contribue au développement socio-économique des communautés. Sa contribution pourrait être plus grande.

- Elle offre à la population un ensemble de produits, de services et de fonctions utiles.
- Elle est une source de richesses et d'emplois.
- Son potentiel est sous-utilisé.
- Elle doit être aménagée durablement pour tenir ses promesses.

Les conditions suivantes sont nécessaires à l'aménagement forestier durable des forêts privées :

- il doit se faire en impliquant et en responsabilisant les propriétaires;
- il nécessite un environnement législatif, normatif et commercial favorable;
- il demande la concertation et la collaboration des partenaires économiques, politiques et sociaux des propriétaires (industries, différents paliers de gouvernements, utilisateurs des ressources forestières, etc.).



**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS DE LA RÉGION
DE QUÉBEC**

5185, rue Rideau, Québec, Qc G2E 5S2

Tél. : 418 872-0770

Télec. : 418 872-7099

Courriel : spfrq@upa.qc.ca

Web : www.spfrq.qc.ca

Facebook : @spfrq